

FORMATION

PREPARER SON DEPART A LA RETRAITE

La retraite *serait* au même titre que d'autres événements majeurs de nos existences un saut dans l'inconnu. Le secret d'une retraite heureuse *résiderait* dans une bonne préparation...

En participant à cette formation, vous saisissez une occasion unique d'envisager votre départ à la retraite en construisant votre avenir en confiance : ainsi vous allez pouvoir partir sereinement de votre monde du travail en transmettant vos compétences avec pour but de réfléchir à votre projet de vie -votre nouveau temps libre-.

Objectifs :

- Appréhender et comprendre l'aspect administratif et réglementaire :
 - Connaître toutes les formalités pratiques à accomplir avant son départ à la retraite
 - Intégrer les mécanismes et évolutions réglementaires liés au départ en retraite
 - Savoir mettre en œuvre les procédures de liquidation en tenant compte des dernières dispositions réglementaires.
- Aborder la dimension psychologique et organisationnelle de « l'après carrière » :
 - Se préparer à transmettre son savoir et à quitter son poste serein
 - Se préparer un futur sur mesure, concret et respectueux de soi
 - Réaliser ses projets et apprendre à apprivoiser le temps libre afin de vivre pleinement sa retraite.

Public : Tout collaborateur en fin de carrière professionnelle

Prérequis : Aucun

Tarif : Cf au devis présenté

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

Durée :
02 journées (14 heures)

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Formateur :
Consultant possédant les compétences et l'expérience nécessaire dans le domaine de la formation visée

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore également un compte-rendu de formation.

Moyens pédagogiques :

Alternance entre apports théoriques

(power point, échanges, conseils...)

et de nombreux cas pratiques avec ateliers et prises de parole autour des sujets qui préoccupent les stagiaires (quizz, exercices...), nombreux échanges possibles autour de vidéos ou de brochures.

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.